



République Française
Ville de Clamecy

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Mercredi 24 juin 2026 à 18 h

Le jour de la séance, 27 conseillers étaient en exercice. Les convocations ont été adressées le 17 juin 2026.

Étaient présents : M. BOURDOUNE, Mme CIUDAD-KADI, M. TEXIER, Mme FAULE, M. ALCALDE, Mme DUQUE, M. RIVIERE, Mme EL MOUTTAKI-CAVALLI, M. TAUPENOT, Mme DIMPRE, M. GIRAULT, Mme LEBON, M. GUENOT, Mme DABET, M. DAMAR, Mme LOISEAU MONFOURNY, M. BARIEZ, Mme LAMY, M. JEANNOT, M. GELOT, Mme CROUIN, M. GUIHO, M. MECHIN et Mme COTTON.

Conformément à l'article L 2120.20 du Code Général des Collectivités Territoriales, Mme MEFTAH et M. DAPOIGNY avaient respectivement donné procuration à Mme FAULE et à M. RIVIERE.

Était absent : M. Riant.

Secrétaire de séance : M. Michaël BARIEZ.

D 2026-125 : CREATION D'UN POSTE D'ADJOINT ADMINISTRATIF A TEMPS NON-COMPLET

Vu le Code général des Collectivités territoriales

Vu le Code général de la Fonction publique,

Vu l'avis favorable de la Commission des Ressources humaines en date du 11 juin 2026,

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

- DECIDE de créer un poste d'animation administratif à temps non complet 21/35^e, catégorie C à compter du 1^{er} septembre 2026 pour le service culturel MLAC.
- PRECISE que les crédits sont inscrits au budget de l'exercice.

Pour extrait conforme au registre des délibérations,

Le Maire,



Nicolas BOURDOUNE
Maire